



Feuille de Match



Championnat Régional Bretagne des Clubs - Open



Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP – CR Bretagne PJP

Division :

Groupe :

Date :

Lieu :

A	Équipe n° :	A
Club :		

B	Équipe n° :	B
Club :		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	

A	Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	
			1	
			2	
			3	
			4	
			5	
			6	
			7	
			8	

B	Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence			

* contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Icône Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le Président du Jury, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Régional.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP – Championnat Régional des Clubs

Président :	CD35	Anthony PASCUAL	06 64 24 18 49 - a.pascual@petanquejp35.fr
Résultats :	CD22	Roland PYRON	06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com
Suppléants :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 - j.derenes@petanquejp35.fr
	CD29	Gaël PARC	06 50 28 33 14 - gael.parc@orange.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 73 38 - postmaster@petanque-morbihan.fr
	CD22	Didier CANEVET	09 74 55 43 45 - didier.canevet@dbmail.com



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :



A				B				
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TÊTES à TÊTES	1		2-0		1			0-2
	2		2-0		2			0-2
	3		2-0		3			0-2
	4		2-0		4			0-2
	5		2-0		5			0-2
	6		2-0		6			0-2
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >			
DOUBLETES	1		4-0		1			0-4
	2				2			
	3		4-0		3			0-4
	4				4			
	5				5			
	6		4-0		6			0-4
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2					Joueur remplacé n°2			
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >			
TRIPLETES	1		6-0		1			0-6
	2				2			
	3				3			
	4		6-0		4			0-6
	5				5			
	6				6			
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2					Joueur remplacé n°2			
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >			
TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >					TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >			
Gagnante : Équipe n° du club de					Match Nul			
Perdante : Équipe n° du club de								

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le délégué doit transmettre au référent CRC	* dès le soir de la rencontre :	les résultats (y compris T&T, D & T) (par sms ou mail).
	* au plus tard le lendemain :	le rapport du délégué, la feuille de jury & le(s) document(s) de contrôle de licences.
Le club recevant doit transmettre au référent CRC	* dès le soir de la rencontre :	une copie des feuilles de match (par sms ou mail).
	* au plus tard le lendemain :	l'original des feuilles de match (par courrier postal).

Référent CRC : PYRON Roland 325 La Ville Gromil 22630 les Champs Géaux 06.76.88.15.44 - pyron.roland@gmail.com